

**DEMANDE D'ADMISSION EN VUE
DE LA PRÉPARATION DU DIPLÔME DE L'ÉCOLE**
Année universitaire 2019 / 2020

I. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom de famille : Prénom(s) :

Nom d'usage (s'il y a lieu)*

* L'utilisation d'un nom d'usage doit faire l'objet d'une demande écrite, accompagnée du justificatif correspondant.

Date et lieu de naissance : | | | | | à Département (ou pays) :

Nationalité : Sexe : M F

Adresse :

Adresse électronique : @ Téléphone :

Profession : N° BEA ou INE | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |

II. DIPLÔMES OBTENUS

Indiquez vos diplômes en précisant, le cas échéant, leur nom exact dans la langue d'origine, le lieu et la date de leur obtention.

Nom et spécialité des diplômes	Etablissement	Date
.....	
.....	
.....	

ANNÉES D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES (sanctionnées ou non par un diplôme)

Années	Niveau des études et Etablissements
___ ___
___ ___
___ ___

III. NATURE DE LA RECHERCHE ENVISAGÉE

Nom de l'enseignant(e) :

Remarque : seuls les directeurs/directrices d'études et les maîtres/maîtresses de conférences de l'EHESS peuvent inscrire des candidats dans ce cadre.

Domaine ou thème de la recherche (aussi précis que possible) :

IV. DEMANDE D'ÉTALEMENT DE LA PRÉPARATION DE LA PREMIÈRE ANNÉE DU DIPLÔME SUR DEUX ANS

Si votre situation le nécessite (sur présentation de justificatifs), souhaitez-vous étaler la préparation de la première année de diplôme sur deux ans ? **Oui** **Non**

Si oui, joignez **obligatoirement** les documents justificatifs (attestation de l'employeur, certificat médical, ...)

Date de la demande | | | | | Signature :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

① Inscription pédagogique

Le dossier de demande d'admission en vue de la préparation du Diplôme de l'École devra être déposé **complet et signé** par le directeur ou la directrice de recherche dans les **meilleurs délais**, et au plus tard le **31 octobre 2019** au service de la scolarité.

Chaque candidat(e) ne peut déposer qu'**un seul** dossier celui-ci devra comprendre :

- Une photocopie :
 - pour les étudiants français : de la carte nationale d'identité, du passeport ou d'un extrait d'acte de naissance ;
 - pour les étudiants étrangers (nés hors de France) : d'un extrait d'acte de naissance avec sa traduction en français ou du passeport en cours de validité.
- Les copies des diplômes obtenus ou certificat de scolarité.
- La traduction officielle des diplômes rédigés dans une langue autre que l'anglais ou les langues latines. Traduction établie par les services consulaires français à l'étranger ou par un traducteur assermenté en France.
- Le relevé de notes du baccalauréat (si obtenu en France depuis 1995).
- Un curriculum vitae et une lettre de motivation.
- Un projet de recherche.

① Inscription administrative

Si votre inscription pédagogique a été acceptée, vous recevrez par courriel un dossier pour effectuer votre inscription administrative, qui vous permettra, après paiement des droits obligatoires de scolarité, d'obtenir une **carte d'étudiant** et des **certificats d'inscription**.

Pour toute information concernant le suivi de votre dossier administratif, vous pouvez contacter le Service de la scolarité :

Bureau A8_34 . ☎ **01 49 54 25 35** . diplome@ehess.fr

Si vous souhaitez obtenir davantage d'informations sur les enseignements, les conditions d'admission et les modalités de préparation du Diplôme de l'EHESS, veuillez consulter le site www.ehess.fr